

Balaruc le Vieux Fêtes Médiévales 2018

Samedi 21 juillet de 14h à 24h et
Dimanche 22 juillet toute la journée

Troupes et animations

Fiche de CANDIDATURE

(document également téléchargeable sur www.ville-balarucvieux.fr)

A retourner avant le **1^{er} décembre 2017**
à l'adresse suivante :

Mairie – Service des Festivités
17 Place de la Mairie
34540 Balaruc le Vieux

ou par mail

mairie@ville-balarucvieux.fr

Cadre réservé à la
Mairie

Cadre
réservé à la
Mairie

Retenu

Non retenu

Nom de la troupe :

Coordonnées

Nom et Prénom du responsable / contact :

- Téléphone fixe :

- Téléphone portable :

- Adresse postale :

- Email :

Descriptif du spectacle, de l'animation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Durée du spectacle :

Nombre de représentation dans la journée :

Nombre d'intervenants :

Espace nécessaire

.....M² Dimension :mètres Xmètres

L'espace peut il être divisé en plusieurs lieux ? Oui Non

Branchement électrique

Oui Puissance : Non

Sonorisation

Le spectacle est il sonorisé ? (micro...) Oui Non

Proposition financière

Attention l'organisateur (mairie) n'effectuera pas de versements au guichet unique.

Restauration

La restauration n'est pas prise en charge par l'organisateur (mairie).

Hébergement

Avez-vous la possibilité de dormir dans votre campement ? : Oui Non

Si non, nombre de personnes :personnes (Un hébergement dans une salle municipale sera proposé).

Communication - Visuels

Afin de sélectionner ou non, votre proposition, nous vous remercions de joindre à la présente fiche de renseignements des visuels caractéristiques de votre activité (photo papier de bonne qualité (format jpeg 2 ou 3 mo et numérique : CD). De même, des petits films seraient appréciables afin de visualiser au mieux votre prestation (DVD, lien internet).

De plus, ces visuels (uniquement en cas de sélection) pourront être librement utilisés par le service communication de la Mairie dans le cadre promotionnel des festivités.
Cette information devra être mentionnée dans le contrat.

De même, si votre troupe est sélectionnée, votre société / association devra renoncer à faire valoir son droit à l'image afin que la municipalité puisse réaliser un film ou utiliser des photographies de la manifestation sur divers supports de communication : presse, site internet, film
Cette information devra être mentionnée dans le contrat.

Musique

Titres des musiques ou des chansons pour déclaration à la SACEM par la Mairie

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Précisions complémentaires

.....
.....
.....
.....
.....

Info : Seule la signature d'un contrat validera la participation de la troupe.

Attention : Aucun percement au sol ne sera autorisé. Les troupes devront se munir de plots ou de sacs de sable pour l'installation de leur campement.

L'accès au village est interdit aux véhicules pendant les horaires d'ouverture au public.

Le dimanche soir, possibilité pour les troupes de quitter leur emplacements à partir de 20h15 sous réserve de se munir d'un diable car les véhicules ne pourront pas accéder au site avant 24h.